

Commun de Cudrefin



Rapport de la commission des Finances

Concernant le Préavis No 58-2022 :
Réfection de la toiture et remplacement de
l'éclairage de la salle polyvalente

Membre de la commission :

Olivier Dalla Zuanna

Romain Salzmann

Didier Gattlen

Roland Pfister

Cyril Beck

24 Juin 2022

La commission, hormis Olivier Della Zuanna, s'est réunie le 20 juin 2022 en présence De la boursière Mme Brigitte Burri, de Mme Christine Carrel, Municipal et du Syndic M. Richard Emmenegger.

Ayant eu réponse à leurs questions, la commission a rédigé le présent rapport.

Point 1 :

Le toit de la salle de gym nécessite un entretien, une expertise à démontrer que la ferblanterie autour des lucarnes n'est plus correctement en place et que certaines tuiles sont cassées ou déplacées, entraînant des infiltrations d'eau.

Un montant de 200'000.- avait été mis au budget pour ce poste mais après une étude au près d'une entreprise il s'avère qu'un montant de 60'000.- suffirait pour ces travaux d'entretien.

Point 2 :

Le montant de l'entretien étant inférieur à celui affecté au Budget, La municipalité a proactivement demander des offres pour le remplacement des luminaires vieillissant, qui seront interdit à l'installation à partir de 2023.

Les offres reçues présupposent un montant de 45'000.- nécessaire pour le remplacement de l'éclairage.

Les deux points précités s'élèvent à 105'000.- auxquelles la municipalité anticipe 10% de divers et imprévu créant une demande de crédit de 115'000.-.

Pour la toiture, la commission des finances à soulever qu'il s'agit là que d'un entretien. Pour la réfection complète de la toiture en vue d'une amélioration énergétique et d'un assainissement du bâtiment, la commission des finances suggère d'attendre la construction d'une nouvelle salle de sport ainsi que le terme du contrat des panneau photovoltaïques et d'intégrer ce coût au budget de la création de la nouvelle salle.

Pour l'éclairage, la commission des finances rapporte qu'il est bienvenu de remplacer l'éclairage vieillissant, celui-ci apportera déjà une économie d'énergie et donc financière pour la commune.

En conclusion, la commission des finances demande au conseil d'approuver le préavis No 58-2022 : rénovation de la toiture et de l'éclairage de la salle de gym.

La commission des finances remercie Mme Brigitte Burri, boursière, Mme Christine Carrel, municipale et M. Richard Emmenegger pour les informations, les explications fournies et pour le travail accompli.

Roland Pfister



Didier Gattlen



Cyril Beck



Romain Salzmänn

